**COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 03 NOVEMBRE 2021**

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL a présidé le Conseil des Ministres, ce mercredi 03 novembre 2021, au Palais de la République.
A l’entame de sa communication, le Chef de l’Etat a adressé ses meilleurs vœux de solidarité à la Communauté chrétienne, à l’occasion de la célébration, le 1er novembre, de la Toussaint.

Abordant la question liée à l’évaluation annuelle des performances de l’action gouvernementale, le Président de la République rappelle aux Ministres et Secrétaires d’Etat, membres du Gouvernement, l’impératif d’être " Un Collectif au service des populations", d’être "Un Gouvernement de Combat", Une "Equipe d’attaque" qui doit incarner le "Fast Track" en toute circonstance.

Le Chef de l’Etat salue les réalisations notables effectuées, depuis lors, malgré des effets de la pandémie de Covid-19.

Le Président de la République exhorte, le Gouvernement à être toujours à l’écoute des forces vives de la Nation, notamment les jeunes et les femmes, en vue de prendre en charge leurs préoccupations et de satisfaire leurs aspirations.
Poursuivant sa communication, le Chef de l’Etat indique qu’en ce jour limite de dépôt des listes de candidats aux élections territoriales du 23 janvier 2022, il lance un appel aux acteurs politiques, à cultiver la paix et le sens des responsabilités, afin de consolider notre système démocratique exemplaire, mais également, la crédibilité de notre processus de décentralisation, dans le cadre du renforcement permanent de l’Etat et du développement accéléré des territoires, conformément aux orientations de l’Acte III de la décentralisation.

 Sur le maintien de la veille sanitaire contre la Covid-19 et le renforcement de la prise en charge des malades du cancer, le Président de la République apprécie, encore une fois, les efforts financiers et logistiques importants consentis par l’Etat, de même que l’engagement des personnels de santé, afin d’accentuer la riposte anti Covid-19, sur l’ensemble du territoire national.

Le Chef de l’Etat demande, dès lors, au Ministre de la Santé et de l’Action sociale, de réactiver et intensifier la campagne de vaccination, y compris dans les établissements scolaires et universitaires, en examinant, en rapport avec le Comité national de Gestion des Epidémies (CNGE), les modalités d’instauration d’un pass sanitaire pour l’accès aux lieux publics.
 Par ailleurs, le Président de la République se félicite du lancement, le 30 octobre 2021, des travaux du Centre national d’Oncologie, une structure de référence, pour renforcer les soins et la recherche contre le cancer.

 Le Chef de l’Etat demande au Gouvernement, de déployer une stratégie soutenue de prise en charge adéquate des malades du cancer, en veillant notamment à l’accessibilité et à la gratuité, à partir de janvier 2022, des intrants requis dans la chimiothérapie des cancers féminins.

 Dans le même élan, le Président de la République a décidé d’allouer une dotation budgétaire exceptionnelle de deux (2) milliards de FCFA pour renforcer l’exécution du Plan national de Lutte contre le SIDA, en termes d’achats d’anti- rétroviraux, d’amélioration de la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH et de soutien aux structures publiques et associations mobilisées.

 Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l’Etat a insisté sur les points suivants :

1- la prise en charge adéquate des accidentés du Travail : à ce sujet, le Président de la République demande au Ministre en charge du Travail, d’engager l’actualisation du Code de la Sécurité sociale et de l’ensemble des textes réglementaires qui renforce la sécurité sociale des travailleurs, notamment, le décret n°81-1049 du 31 octobre 1981 fixant les conditions de revalorisation des rentes d’accident de travail et de maladies professionnelles ;

2- la préservation des exploitations agricoles et maraichères, en particulier dans la zone des Niayes : le Chef de l’Etat demande, à cet égard, au Ministre des Finances et du Budget, de finaliser, dans les meilleurs délais, le dispositif législatif et réglementaire nécessaire à la sauvegarde des terres à vocation agricole dans ces zones.

Le Chef de l’Etat a saisi l’occasion de ce Conseil, pour adresser ses chaleureuses félicitations à notre jeune compatriote Mohamed Mbougar SARR, qui vient de remporter, brillamment, le prestigieux Prix Goncourt 2021 pour son roman : « La plus secrète mémoire des hommes », co-publié par les maisons d’édition française et sénégalaise Phillipe Rey et Jimsaan.

Le Président de la République a clos sa communication par son agenda diplomatique.

**AU TITRE DES COMMUNICATIONS**

 - Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi des directives présidentielles ;

 - Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur a fait une communication sur la situation internationale ;

 - Le Ministre de l’Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur sa mission au Sultanat d’Oman et au Royaume d’Arabie Saoudite ;

- Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur l’évaluation trimestrielle des projets et réformes phares du PSE.

**AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi de Règlement gestion 2020 ;

- Le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l’Acte additionnel n°2 à l’Accord de coopération inter-Etats portant sur le développement et l’exploitation des réservoirs du champs Grand-Tortue/Ahmeyim et relatif à la cession-bail du navire flottant de production, stockage et déchargement (FPSO), signé le 06 août 2021 ;

- Le projet de loi modifiant la loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités territoriales, modifiée.

**AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

♣ Monsieur Abdou Salam DIALLO, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Fédération de Russie, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Moon Jae-in, Président de la République de Corée, en remplacement de Mamadou Gueye FAYE ;

♣ Monsieur Jean-Baptiste Thiathie TINE, Général de corps d’Armée (2ème section), est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, en remplacement de Monsieur Abdou Salam DIALLO, appelé à d’autres fonctions ;

♣ Monsieur Abdoulaye Barro, Conseiller des Affaires étrangères principal, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Malaisie, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Maha Vajiralongkorn Phra Vajiraklaochaoyuhua, Roi de Thaïlande, avec résidence à Kuala Lumpur ;

♣ Monsieur Abdoulaye Barro, Conseiller des Affaires étrangères principal, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Malaisie, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Sultan Haji Hassanal Bolkiah Mu’izzaddin waddaulah Ibn Al-Marhum Sultan Haji Omar Ali Saifuddien Sa’Adul Khairi Waddien, Sultan et Yang Di-Pertuan de Negara Brunei Darussalam, avec résidence à Kuala Lumpur ;

♣ Monsieur Abdoulaye Barro, Conseiller des Affaires étrangères principal,Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Malaisie, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Nguyen Xuan Phuc, Président de la République socialiste du Vietnam, avec résidence à Kuala Lumpur ;

♣ Monsieur Mouctar Bélal BA, Administrateur d’entreprises, matricule de solde n°657.771/G, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Abidjan (République de Côte d’Ivoire).

♣ Monsieur Abdoulaye DIALLO, Chancelier des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°513.587/C, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Bordeaux (République française) ;

♣ Le Chef d’Escadron Abdourakhmane PAM de la Gendarmerie nationale, est nommé Directeur de la Lutte contre les Encombrements à la Direction générale du Cadre de Vie et de l’Hygiène publique au Ministère de l’Urbanisme, du Logement et de l’Hygiène publique, en remplacement du Colonel Magatte MBAYE, appelé à d’autres fonctions ;

♣ Monsieur Aliou NDIAYE, Conseiller en Planification, est nommé Président du Comité paritaire public-privé des Zones économiques spéciales.

**Fait à Dakar, le 03 novembre 2021**

Le Ministre des Collectivités Territoriales,

du Développement et de l’Aménagement des

Territoires, Porte-Parole du Gouvernement